



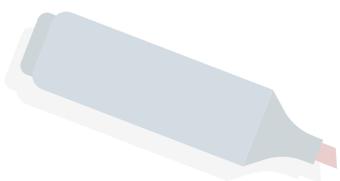
TALENT CONNECT

magazine

0 2 2 0 2 4



SOMMAIRE



• Rédaction :
talent.brussels - Service Communication

• Editeur responsable :
Isabelle Meulemans, Directrice Générale



EDITO

Cher·chère·s lecteur·trice·s,

Talent Works ! Dans ce nouveau numéro de notre Talent Connect Magazine, vous découvrirez les nouveautés liées à nos missions et projets.

talent.brussels travaille pour vous. En ce début d'année, nous parcourons avec vous nos projets en cours de réalisation dont notamment les changements que nous proposons concernant l'Ordonnance liée à talentAnalytics.brussels - notre rapport statistique annuel concernant l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale - , le WikiTalent, notre nouvel outil pour vous accompagner au quotidien dans vos démarches juridiques en ressources humaines ou encore, la présentation de notre nouveau partenaire pour nos épreuves de sélection.

À côté de tous ces projets, talent.brussels est également en mouvement : un projet d'archivage d'envergure s'est amorcé. Les talenters ont également fêté la nouvelle année autour d'un événement de cohésion et ont aussi apporté leur aide en participant à une collecte de sang.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli et de ce qu'il nous reste à développer. 2024 sera une nouvelle année remplie de défis que nous relèverons, nous et nos équipes, avec motivation et conviction.

Bonne lecture !

Isabelle Meulemans - Directrice générale
Cédric Verschooten - Directeur général adjoint



NEW WAYS OF WORKING

Les changements clés grâce à l'Ordonnance talentAnalytics.brussels



Le projet d'ordonnance talentAnalytics.brussels, qui a été approuvé par le Gouvernement et en attente d'adoption par le Parlement, fait bouger les choses dans la gestion des ressources humaines de la fonction publique bruxelloise. Cette ordonnance opère une mise à jour importante de l'ancien arrêté du Gouvernement datant de 1997, qu'elle remplace. L'objectif est de s'ajuster aux évolutions de la fonction publique et d'anticiper les besoins futurs des administrations régionales, en mettant particulièrement l'accent sur l'optimisation de la gestion des talents.

En quoi consisteront ces changements ?

- Un champ d'application élargi : la banque de données talentAnalytics.brussels voit son champ d'application élargi à différentes entités publiques régionales, incluant les services du Gouvernement, les organismes d'intérêt public, les institutions para-régionales, et les associations sans but lucratif créées à l'initiative du Gouvernement. L'objectif est d'obtenir une vue d'ensemble sur l'emploi public dans la région bruxelloise, favorisant ainsi une approche globale de la gestion des ressources humaines.
 - Une conformité au RGPD : la collecte des données connaît également des améliorations, avec un accent particulier sur la conformité au RGPD*. Les modalités de transmission sont ajustées pour respecter les règles strictes. Par ailleurs, de nouvelles variables, telles que le handicap, le statut de résidence, ou les motifs de recrutement et/ou de départ, sont introduites pour enrichir les données.
- La fréquence de collecte est également modifiée.
- Un ajustement de l'objet de la banque des données : parallèlement, l'ajustement de l'objet de la banque de données facilitera une surveillance plus étroite et une anticipation plus précise de l'évolution des emplois au sein de la fonction publique bruxelloise. Cette adaptation vise à instaurer une politique de fonction publique fondée sur un diagnostic approfondi favorisant des prises de décisions éclairées et proactives.
- Ces changements sont importants dans le contexte de la politique bruxelloise en matière de fonction publique, de diversité, et de plans de personnel. Ils s'alignent avec la mission de talentAnalytics.brussels chargée de coordonner l'observatoire talentAnalytics.brussels, dédié à rendre compte de l'emploi au sein de la fonction publique et à suivre ses évolutions au niveau régional.**

* Pour garantir la conformité au RGPD, les modalités de collecte et de traitement des données seront alignées sur les exigences de cette directive. Le recours à l'intégrateur régional facilitera la pseudonymisation des données, renforçant ainsi la confidentialité et la sécurité des informations. Une étude d'impact, réalisée en collaboration avec les parties prenantes, permettra d'identifier les risques potentiels et de mettre en place des solutions préventives.

INNOVATION

De nouveaux tests pour nos épreuves de sélection !

Une nouvelle collaboration vient de voir le jour au sein de talent.brussels !

talent.brussels a saisi l'opportunité d'élargir encore davantage son éventail de tests standardisés en travaillant avec un nouveau fournisseur de tests. Cette nouvelle collaboration permet d'évaluer de manière qualitative, simple et efficace diverses compétences techniques lors des épreuves de sélection.

Nous persistons dans notre engagement en faveur de la réalisation des tests dans un environnement sécurisé, offrant ainsi à nos candidats simplicité et flexibilité.



WikiTalent, le nouvel outil juridique pour accompagner nos partenaires !

talent.brussels lance le WikiTalent, un nouvel outil juridique conçu spécialement pour fournir des réponses rapides et concrètes aux questions juridiques fréquemment posées par les partenaires de talent.brussels.

L'outil se présente sous forme d'une bibliothèque de questions/réponses et est destiné aux services des ressources humaines et juridiques des administrations de la Région de Bruxelles-Capitale partageant le même statut. Son objectif ? Offrir des réponses rapides et pertinentes aux interrogations récurrentes de nos partenaires.



Nicolas Ingelrelst, *Juriste chez talent.brussels*

L'objectif principal du WikiTalent est d'optimiser le temps, tant pour le service juridique chez talent.brussels que pour nos partenaires. Nous prévoyons également de le mettre à jour régulièrement en fonction des questions que nous recevons.



Pas de panique, le Wikitalent ne remplace pas la possibilité de contacter directement le service juridique pour des questions spécifiques. L'équipe de talent.brussels reste disponible pour toute aide juridique.

Concrètement, le WikiTalent sera en ligne pour tous les partenaires très prochainement sur le site internet de talent.brussels. Les informations pratiques pour accéder à ce nouvel outil seront communiquées aux personnes concernées d'ici peu. Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe juridique de talent.brussels via jur@talent.brussels

ZOOM SUR...



Dans le cadre du projet Optiris, talent.brussels a officialisé sa collaboration avec le SPRB, le Service public régional de Bruxelles, en signant la charte d'adhésion à la centrale d'achat régionale pour les services de traduction.



Dans le cadre du projet Optiris, l'approche de talent.brussels est de favoriser la collaboration et de chercher à mutualiser les efforts et les ressources.

Cédric Verschooten, directeur général adjoint chez talent.brussels



Grâce à cette centrale, talent.brussels peut dès à présent obtenir des services de traduction en passant par une procédure d'appel d'offres simplifiée, ce qui facilite et augmente l'efficacité des demandes de traduction.

Pour renforcer la collaboration et optimiser les efforts dans le cadre de ce marché public partagé, des réunions de collaboration sont organisées annuellement entre le SPRB et les autres entités bénéficiaires, notamment talent.brussels.

Ces rencontres permettent de partager les expériences et d'assurer un suivi optimal des contrats conclus avec les prestataires de services de traduction sélectionnés.

Grâce à cette initiative, le processus d'acquisition de services de traduction au sein de la Région bruxelloise est simplifié et plus efficace.



JURIDIQUE

Nouvel arrêté pour la protection des lanceurs d'alerte en Région bruxelloise

À partir du 1er janvier 2024, l'arrêté du 7 décembre 2023 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale entre en vigueur, répondant à la directive européenne 2019/1937 sur la protection des lanceurs d'alerte*.

Cette mesure offre aux lanceurs d'alerte la possibilité de signaler des violations du droit de l'Union en s'adressant aux services du médiateur bruxellois via un canal externe.

Parallèlement, chaque instance a l'obligation d'organiser un canal interne pour les lanceurs d'alerte, conformément aux décrets du 16 mai 2019**. Les lanceurs d'alerte doivent ainsi pouvoir s'adresser prioritairement à un service interne lorsqu'ils souhaitent signaler une atteinte suspectée à l'intégrité. L'arrêté impose également à chaque instance de désigner une personne de confiance d'intégrité par rôle linguistique, chargée de recevoir les signalements internes et d'informer et conseiller le personnel sur l'application de cette mesure.

Ces nouvelles dispositions renforcent la protection des lanceurs d'alerte en Région de Bruxelles-Capitale, encourageant la transparence et la justice au sein de la Région.



* Pour plus de détails juridiques sur l'arrêté du 7 décembre 2023, veuillez-vous référer au texte complet de l'arrêté [via ce lien](#).

** Un décret et ordonnance conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française a été pris le 27 avril 2023 modifiant le décret et ordonnance conjoints des 26 avril et 16 mai 2019 relatifs au médiateur bruxellois.

TALENT EN MOUVEMENT



talent.brussels célèbre la nouvelle année !

En ce début d'année, nos collaborateurs se sont réunis pour célébrer de la nouvelle année ! Entre rires, bonne humeur et festivités, les talents ont mis leurs connaissances à l'épreuve lors d'un quiz géant !

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Sven Gatz, Ministre bruxellois de la Fonction publique, et nous le remercions chaleureusement pour son discours concernant notre administration. Ce moment a également été l'occasion pour nos directeurs généraux, Isabelle Meulemans et Cédric Verschooten, de dresser le bilan des réalisations accomplies par talent.brussels et de témoigner leur gratitude envers les équipes.

Nous sommes prêts à relever de nouveaux défis chez talent.brussels ! Nous vous souhaitons que cette année 2024 soit synonyme de réussite, d'innovation et collaboration fructueuse pour chacun d'entre vous !

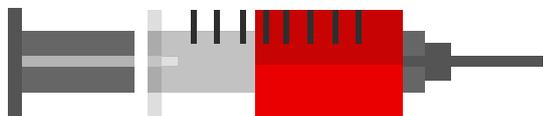


TALENT EN MOUVEMENT

Don de sang : un geste simple mais un impact énorme

talent.brussels a eu l'honneur de s'associer au Service public régional de Bruxelles pour une noble cause en participant à une collecte de sang organisée en collaboration avec la Croix-Rouge.

Une démarche simple et rapide qui surtout, sauve des vies ! Merci à tous les talents qui ont y ont participé !



Mission "archivage" chez talent.brussels

talent.brussels mène actuellement un ambitieux projet d'archivage qui s'étalera sur toute l'année 2024.

Ce projet, en cours de réalisation, vise à résoudre le défi posé par la multitude de dossiers papier encore stockés dans les anciens bureaux de talent.brussels.

L'archivage répond à la nécessité de trier les dossiers, en instaurant une conservation réfléchie et active des documents produits. Cette démarche permet non seulement de se conformer aux obligations légales, mais également de modéliser et de structurer le travail accompli, offrant ainsi une vision d'ensemble des réalisations passées et en cours.

Au-delà de la simple conformité légale, l'archivage vise à améliorer le fonctionnement global de l'organisation. En facilitant la localisation rapide des documents, ce projet de longue haleine contribue à une gestion plus efficace des informations, renforçant ainsi la fluidité des opérations au sein de talent.brussels.



TALENT EN MOUVEMENT



Enquête de satisfaction sur le Talent Connect Magazine : nous avons besoin de votre avis !

Après deux années d'existence, nous souhaitons récolter vos avis pour améliorer l'outil de communication sur les nouveautés RH et les projets en cours de talent.brussels vers ses partenaires.

A cette occasion, un formulaire, qui ne vous prendra que quelques minutes, est mis à votre disposition jusqu'au 31 mars 2024. Nous espérons compter sur votre collaboration pour pouvoir améliorer le format proposé et les contenus développés.

N'hésitez pas à y ajouter vos propres suggestions ou pistes d'amélioration.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation. Pour toute question ou remarque, contactez com@talent.brussels

Remplir l'enquête de satisfaction



EN DESSIN



**“Je savais bien qu’il avait dit ‘Archivage avec Denise’
et pas ‘Carnaval de Venise’ ”**

CONTACT

talent.brussels

Tel : 02 435 15 55

com@talent.brussels

Place Saint-Lazare 2 - 1035 Bruxelles



La reproduction de ce document, en tout ou partie, est autorisée à la condition expresse de mentionner clairement la source sous la forme :

“[Source](#) : Talent Connect Magazine n°15 (2024-02), talent.brussels, 2024”



